



REGLEMENT

EDITION 2022

Article 1 : Conditions

Pool Design Awards est un concours ouvert à tous les architectes, constructeurs de piscines qualifiés, partout dans le monde. Seuls les projets de piscines réalisés après 2017 sont éligibles (5 ans d'ancienneté maximum).

Les candidatures peuvent être présentées individuellement ou en groupe, sans aucune restriction quant au nombre de membres d'une même équipe. Ce sont les projets qui concourent et qui seront récompensés.

Seuls les projets achevés seront pris en compte.

Le nombre de projets pouvant être présentés par un participant individuel ou par une équipe est illimité.

Les piscines naturelles et biologiques ne peuvent pas être proposées.

Aucun droit d'inscription ne sera exigé afin de pouvoir présenter des projets.

Dates limites :

Le concours débute le 30 mars 2022.

La date limite d'inscription est le 31 août 2022.

Possibilité de communiquer sur les résultats à partir du 5 octobre 2022.



EUROPE
L'ÉVÉNEMENT
RÉFÉRENCE
DE LA PISCINE
ET DU BIEN-ÊTRE

Article 2 : Catégories

Il existe 5 catégories de prix :

- Pool Design Award – Sport and leisure pools / Piscines sport et loisirs
- Pool Design Award - Residential pools / Piscines résidentielles
- Pool Design Award - Renovated pools / Piscines rénovées
- Pool Design Award - Small pools (<10sqm) / Petites piscines (<10m²)
- Pool Design Award - Wellness / Bien-être

Seul le jury sera habilité à déterminer la catégorie dans laquelle le projet peut concourir.

Article 3 : Dossier de candidature

Les informations ci-dessous doivent être indiquées dans le dossier de candidature :

- **Le projet :**
 - Nom du projet
 - Ville et pays de construction
 - Année de construction
 - Description générale du projet
 - Photos du projet (quantité : min. 3 photos – haute définition) devant être impérativement accompagnées de leurs crédits photos
 - Spécificités du projet en termes de tendance, design, demande du client, et des contraintes imposées.
 - Description technique du projet : Sélection des matériaux, fournisseurs, choix dans les techniques utilisées.
 - Spécificités éco-responsables du projet s'il y en a.
 - Autres informations sur le projet et les entreprises qui y ont participé (constructeurs, architectes).
- **Le constructeur :**
 - Nom de l'entreprise
 - Ville et pays de l'entreprise
 - Nom, prénom et adresse email de la personne chargée du projet
- **L'architecte :**
 - Nom du cabinet d'architectes
 - Ville et pays du cabinet d'architectes
 - Nom, prénom et adresse email de l'architecte chargé du projet

Le constructeur et l'architecte doivent mutuellement s'informer du dépôt de dossier de candidature au concours Pool Design Awards et des résultats.

Article 4 : Jury

Le jury international est composé de professionnels de l'industrie de la piscine et du spa et de journalistes de la presse spécialisée et professionnelle.

Après délibérations du jury, les participants seront tous informés des résultats par l'organisateur GL events Exhibitions Opérations.

Article 5 : Prix et récompenses

1er de chaque catégorie

Le représentant du projet lauréat de chaque catégorie sera invité (VIP) au salon Piscine Global Europe 2022, qui se déroulera à Lyon (France) du 15 au 18 novembre 2022, pour la cérémonie de remise des prix.

Les frais de déplacement (à savoir : transport aller/retour, hébergement, taxi, restauration) seront remboursés par l'organisateur du salon, GL events Exhibitions Opérations, en étant plafonnés à 700 € TTC, sous présentation de justificatifs originaux.

Il bénéficiera des outils de communication Pool Design :

- Présentation du projet sur l'espace dédié Pool Design Gallery, au salon Piscine Global Europe 2022
- Présentation sur le site Web du salon Piscine Global Europe, en 1^{ère} page de la rubrique Pool Design Awards, et dans la Collection
- Relations presse dans le cadre de Piscine Global 2022
- Communication sur les réseaux sociaux de Piscine Global Europe 2022
- Mention et présentation du projet dans une actualité présentant les lauréats, sur le site web de Piscine Global Europe

2ème et 3ème de chaque catégorie

Le représentant du 2^{ème} et du 3^{ème} projet de chaque catégorie recevra une invitation en tant que VIP au salon Piscine Global Europe 2022, qui se déroulera à Lyon du 15 au 18 novembre 2022.

Il sera invité à la cérémonie de remise des prix Pool Design Awards.

Aucun frais de déplacement ni d'hébergement ne sera pris en charge par l'organisateur.

Il bénéficiera des outils de sa présentation sur le site Web du salon Piscine Global Europe, dans la Pool Design Collection.

Tous les autres concurrents

Tous les candidats qui auront remis un projet dans le cadre des Pool Design Awards recevront un code d'inscription gratuit au salon Piscine Global Europe 2022 valable pour eux et leurs collaborateurs.

Aucun frais de déplacement ni d'hébergement ne sera pris en charge par l'organisateur.

Article 6 : Présentation des projets

Les projets lauréats (1^{er}) de chaque catégorie des Pool Design Awards seront présentés dans un espace dédié (Pool Design Gallery) sur le salon professionnel Piscine Global Europe 2022.

La scénographie de cet espace et les informations (textes, photos...) affichées seront déterminées par l'organisateur du salon Piscine Global Europe 2022, GL events Exhibitions Operations.

En soumettant un ou plusieurs projets, les concurrents acceptent que leurs projets ainsi que les informations qu'ils fournissent, apparaissent sur les sites Web, les réseaux sociaux, les documents édités et l'espace dédié sur le salon Piscine Global Europe.

Article 7 : Conditions générales

Le Concurrent autorise expressément GL events Exhibitions Operations à prendre des photos de lui pendant le concours et à utiliser toutes les prises de vue de lui-même, de sa piscine et de son projet, y compris les photos et le texte fournis dans le Dossier de Candidature, ses marques, logos (ci-après dénommés l'« Image »), qu'ils aient été fournis par le Concurrent ou bien pris pendant le Salon Piscine Global Europe. Le concurrent autorise GL events Exhibitions Operations à copier, éditer, adapter et diffuser les Images dans leur intégrité ou en partie sur tous les moyens et réseaux de communication utilisés dans le cadre du Salon Piscine Global Europe, y compris pendant le Salon sur un espace dédié, sur le site Web, dans une application pour Smartphone, sur les réseaux sociaux consacrés au Salon le cas échéant.

Cette autorisation est valable dans le monde entier, à partir de la date à laquelle GL events Exhibitions Operations reçoit le Dossier de Candidature du Concurrent aux Pool Design Awards, et pour une durée de 6 ans.

A cet égard, le Concurrent déclare et garantit être le détenteur exclusif des droits rattachés aux éléments mentionnés dans le Dossier de Candidature, y compris la Piscine, les Photos et le Texte, et détenir ainsi tous les droits et autorisations nécessaires au consentement accordé dans les présentes à GL events Exhibitions Operations, à défaut de quoi il est invité à en informer préalablement GL events Exhibitions Operations ou à tenir celui-ci à couvert de toute réclamation qui pourrait être portée en rapport avec l'utilisation de l'Image susmentionnée ; en cas de réclamation, le Concurrent (1) accepte que GL events Exhibitions Operations retire toute Image contestée de tous les médias consacrés au Salon et (2) s'engage à proposer immédiatement une nouvelle Image à GL events Exhibitions Operations, conforme aux conditions générales ci-dessus.

Conformément à la Loi française sur la protection des données à caractère personnel N° 78-17, le Participant a le droit d'accéder aux données le concernant, de les corriger, de les rectifier et de les supprimer, droit qu'il pourra exercer auprès de GL events Exhibitions Operations.

Article 8 : Droits d'auteur

Le Participant autorise GLEXO, qui se réserve le droit à titre de référence commerciale et pour les besoins de sa propre promotion et celle du concours, à reproduire et diffuser tout ou partie (i) des photographies et/ou vidéos représentant les prestations effectuées par le Participant, ainsi que les personnes sollicitées par le Participant pour réaliser ces prestations, (ii) le nom commercial et/ou la marque du Participant (le cas échéant), sur tous supports matériels et dématérialisés relatifs à GLEXO et/ou à l'entité pour le compte de laquelle GLEXO organise le concours, notamment dans les supports suivants : brochures institutionnelles, documentation commerciale, parutions presse et publicitaires, sites internet, pages créées sur les réseaux sociaux ou sur des applications smartphones et toutes autres formes/format de publication en France et à l'étranger pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date du concours.

Compte tenu de ce qui précède, le Participant au concours garantit GLEXO contre tout recours ou action au titre de l'utilisation de ses photographies par GLEXO et des droits à l'image liés aux photographies lors et en aval dudit concours. A ce titre, GLEXO s'engage à mentionner les noms du Participant et des personnes sollicitées par le Participant pour réaliser ses prestations en copyright de chaque photographie.

Je soussigné _____, atteste avoir pris connaissance du présent règlement.

Date _____

Signature :